

Frais d'inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Intitulé de la formation concernée par le dossier d'inscription :

Lieu de la formation :

Veillez cocher ci-dessous votre choix d'inscription.
Les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables (sauf maladie et sur présentation d'un certificat médical)

Inscription en formation et/ou aux TEP :

Chèque de 40€ pour les frais d'inscription en **formation**

Chèque de 30€ pour les frais d'inscription aux **TEP**

(Vous souhaitez vous inscrire aux TEP en vue d'intégrer la formation à Sport Bretagne merci de nous envoyer **deux** chèques de 40€ et 30€. Si vous avez déjà obtenu vos TEP, veuillez joindre seulement un chèque de 40€ correspondant aux frais d'inscription en formation)

Chèque à l'ordre de « l'Agent Comptable de Sport Bretagne » à envoyer par voie postale à l'adresse suivante accompagné de ce document :

Sport Bretagne
Service Formation
24 rue des Marettes - BP 90243
35802 DINARD cedex)

Inscription seulement aux TEP

(Vous souhaitez réaliser les TEP au Campus Sport Bretagne et suivre votre formation dans un autre organisme) :

Chèque de 30€ à l'ordre de « l'Agent Comptable du Campus Sport Bretagne » pour les frais de dossier à envoyer par voie postale à l'adresse suivante accompagné de ce document :

Sport Bretagne
Service Formation
24 rue des Marettes - BP 90243
35802 DINARD cedex)